

Dividend Extreme®

syngenta.

GROUP 3 4 FONGICIDES
GROUPES 3 4 FONGICIDES

This seed has been treated with DIVIDEND EXTREME Fungicide which contains the fungicides difenoconazole and metalaxyl-M and S-isomer. Do not use for food, feed or oil purposes. Store away from feeds and foodstuffs. Wear long-sleeve shirt, long pants, and chemical-resistant gloves when handling treated seed. Do not graze, feed green forage or cut for hay within 35 days of planting of cereals. Do not plant any crop other than cereals within 30 days to fields in which treated seeds were planted./ Ces semences ont été traitées avec le fongicide DIVIDEND EXTREME qui contient des fongicides difénoconazole et métalaxyl-M et isomère-S. Ne pas les utiliser comme nourriture de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées. Ne pas laisser paître le bétail dans la culture issue des semences traitées ni récolter celle-ci comme fourrage vert ou pour le foin dans les 35 jours suivant l'ensemencement de céréales. Ne semer aucune culture autre que des céréales dans les champs où des semences traitées ont été semées depuis moins de 30 jours.

REGISTRATION NO./N° D'HOMOLOGATION : 29490
**PEST CONTROL PRODUCTS ACT/
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

DIVIDEND EXTREME®, the Alliance Frame , the Syngenta logo and the Purpose Icon  are trademarks of a  Syngenta Group Company.

DIVIDEND EXTREME®, le symbole de l'Alliance et le symbole du But  sont des marques de campagne du  groupe Syngenta. , le logo Syngenta commerce d'une

FOM-00000

size 3 1/2 x 7

BLACK